

Ce type d'exploitation est par ailleurs en contradiction JL  
avec les objectifs nationaux de la loi Climat - Résilience  
et avec les ambitions locales en matière de développement durable.

Ma Femme et moi demandons donc que le PLUi exclue  
CLAIREMENT tout nouveau projet de carrière.

Veuillez recevoir monsieur le commissaire enquêteur l'expression  
de nos sentiments distingués.

Mr Bigeas Sébastien et M<sup>re</sup> Fournier de Montbousier Gaëlle.



A l'attention de M<sup>r</sup> le Commissaire enquêteur

Membres de la commune de Las-Nondours,  
nous demandons que le PLUi de la CCLO  
interdise d'ouverture de toute nouvelle carrière  
sur le territoire intercommunal.

Les carrières génèrent des nuisances majeures  
- atteintes à l'environnement (eau, biodiversité...)

- dégradation de la santé publique (poussières, bruits)

- Perte de la qualité de vie

- Dévalorisation de nos biens immobiliers

Ce type d'exploitation est par ailleurs en  
contradiction avec les objectifs nationaux  
de la loi climat - Résilience.

Avec nos Remerciements Pierre & Krone Grands.